

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JUIN 2021

Délibération n° D-2021-215

**Aménagement des rues Pradel et Tartifume - Demande de
subvention auprès du Département au titre du dispositif CAP
Relance 2021**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 22/06/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 05/07/2021

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUITRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méлина TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

Excusés :

Madame Fatima PEREIRA.

Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain**Aménagement des rues Pradel et Tartifume -
Demande de subvention auprès du Département au
titre du dispositif CAP Relance 2021**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Département des Deux-Sèvres a décidé lors de sa séance du 25 janvier 2021 la mise en œuvre du dispositif Cap Relance 2021 qui a pour objectif d'encourager l'investissement public et la réalisation de projets locaux pour contribuer à la dynamique économique locale tout en poursuivant l'amélioration du cadre de vie.

Dans ce cadre, la Ville de Niort souhaite inscrire au titre de ce dispositif de financement un programme d'aménagement et de requalification d'espaces publics vieillissants ou particulièrement dégradés comme les rues Pradel et Tartifume.

Cette requalification complète de voiries communales s'inscrit dans le prolongement de l'opération de création d'une nouvelle résidence de 75 logements sur l'ancienne friche David réalisée par la société Immobilière Atlantique Aménagement.

Ce programme d'aménagement organisera des espaces publics valorisés garantissant la sécurité des déplacements actifs pour tous les piétons (mise aux normes PMR) et vélos notamment en assurant la liaison cyclable entre la seconde partie de la rue Tartifume et la rue de la Boule d'Or et en réduisant la vitesse des véhicules.

Il s'agit également d'allouer une fonction claire et pérenne à ces espaces publics en cohérence avec les aménagements déjà réalisés des rues de la Boule d'Or et de la seconde partie de la rue Tartifume.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Aménagement des rues Pradel et Tartifume	230 000,00	Département	155 053,00
		Ville de Niort	74 947,00
Total	230 000,00	Total	230 000,00

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel du programme d'aménagement des rues Pradel et Tartifume ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès du Département une subvention d'un montant de 155 053 € et à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX